

La Nouvelle Eglise Notre Dame en 1834

La Construction

La nouvelle église de Cheratte , destinée à remplacer celle qui allait être détruite en 1838 au Vinâve , sera construite dans le bas du village , au lieu dit « Basse Cheratte » .

La Fabrique d'église demande à la Commune de Cheratte pour obtenir un subside , afin de construire la nouvelle église qu'elle souhaite bâtir là où le centre du village s'est déplacé , vers la Basse Cheratte . Le montant de la reconstruction est estimé à 8983,80 florins . La Commune propose d'intervenir pour 2700 florins . Les montants que le trésor et les fonds provinciaux ont prévu pour restaurer l'ancienne église , qui tombe en ruines , est de 600 florins . Réparer l'ancienne église est jugé impossible . Les sommes prévues à cet effet pourront servir pour aider à en construire une nouvelle .

La commune , à nouveau sollicitée , accepte de monter sa participation à 3500 florins .

Il ne restera plus qu'à trouver 4383,80 florins pour réunir enfin la somme suffisante à la construction de cette nouvelle église tant espérée .

La construction commence en 1834 , sous le pastorat de l'abbé PIRSON , curé de Cheratte .

G .J. Pirson est curé de 1830 à 1837 .

La première pierre est posée et bénie le 21.4.1834 .

L'architecte Jean Noël Chevron est sollicité pour en dresser les plans , ce qu'il réalisera .

C'est le curé Pirson qui acceptera l'adjudication des travaux pour la construction de la nouvelle église en 1834 . L'entrepreneur sera Mr Jehotte de Herstal .

La nouvelle église est bénie le 23.2.1835 par le Doyen Streels de Visé .

La construction a coûté la somme de 16.000 francs . L'entrepreneur Jehotte , qui avait proposé une soumission bien trop basse , est presque ruiné après la réalisation des travaux .

Le curé Pirson décèdera le 13.10.1874 à l'âge de 79 ans .

L'église est comparée , par les paroissiens de l'époque , à une vaste grange .

En réalité, elle est construite en une seule nef à trois travées , orientant l'église au nord-ouest .

Une tour carrée en surmonte la façade .

Le chœur comprend une seule travée , légèrement plus étroite que la nef centrale , et se termine par une abside semi-circulaire percée d'une haute fenêtre . Celle-ci sera rebouchée très rapidement . Une , puis plus tard une seconde sacristie, entourent le chœur .

L'extérieur de l'église est composée de briques apparentes . La façade est encadrée de pilastres montant sur toute sa hauteur. Entre les deux pilastres de briques , au premier niveau , un portail néo-classique orné d'un fronton triangulaire occupe toute la partie centrale .

Les pilastres sont surmontées de chapiteaux de pierre qui se prolongent en un bandeau marquant la séparation avec le second niveau , bandeau interrompu par deux niches cintrées .

Une fenêtre semi-circulaire s'ouvre au centre de l'étage , entourée par un arc de briques reposant sur les chapiteaux des pilastres du premier niveau .

La façade est couronnée par un bandeau en pierre servant de base à un fronton-pignon polygonal à trois pans , percé de trois baies formant ensemble une fenêtre thermale .
Le clocher carré qui surmonte l'ensemble est orné d'un jeu de briques et terminé par une flèche simple sur pavillon carré .
Cette façade , où la pierre n'intervient que pour souligner la structure , est d'une modestie toute villageoise .

Le Mobilier , la Statuaire et les Peintures

(selon un feuillet sur le Patrimoine religieux de Cheratte ND ? les documents de l'Irpah et d'autres sources paroissiales ou autres)

L'église néo-classique actuelle a été reconstruite en 1834 par l'entrepreneur Jehotte de Herstal, d'après les plans de l'architecte J.N. Chevron de Liège . Lors de la restauration de 1909 sous la direction de l'architecte Marcel Jolet , la façade et la tour furent décorées de pilastres . Edifice à nef unique et chœur plus étroit à l'abside .

Un maître autel est acheté, par souscription , pour orner la nouvelle église par l'abbé J. Mathieu . Une liste des donateurs a été dressée ; elle comprend les noms suivants :

« Madame la Baronne de Cheratte , Monsieur Hyacinthe Baron de Cheratte , Monsieur Félix Baron de Cheratte , Monsieur le Major de Bonivers , Monsieur le Curé , Monsieur Salpetier président du Conseil de Fabrique , Monsieur Dupont Pierre bourgmestre , Monsieur Doutrewe échevin , Monsieur Dupont Mathieu , Monsieur Mariette Gilles membre du Conseil , Monsieur Grégoire Louis membre du Conseil , Monsieur Maréchal Frédéric membre du Conseil , Monsieur Mathias Crenier chantre , Monsieur Rendaxhe François , Monsieur Dery médecin et chirurgien , Monsieur Mariette Guillaume , Meyers Guillaume , Le Bosly , Lorce André , Stevens Michel , Guery Pierre , Crenier Mathias – Rendaxhe , Joiris Erasme , Joiris Etienne , Frère Jean , Gilon Géraume » .

Souscription

pour un autel Romain à l'Eglise de Cheratte

<i>Madame La baronne de Cheratte</i>	<i>35-11</i>
<i>Monsieur Hyacinthe Baron de Cheratte</i>	<i>10 / 11</i>
<i>Monsieur Felix Baron de Cheratte</i>	<i>10 / 11</i>
<i>Monsieur L. Major de Tourniers</i>	<i>10 / 11</i>
<i>Le Curé</i>	<i>20 / 100</i>
<i>Monsieur Baptiste président du Conseil de fabrique</i>	<i>20 / 100</i>
<i>Monsieur Dupont Pierre Douzevistes</i>	<i>20 / 100</i>
<i>M. Doubrassy, vicaire</i>	<i>20 / 100</i>
<i>M. Dupont Mathieu</i>	<i>20 / 100</i>
<i>M. Mariette Gillet, membre du Conseil</i>	<i>20 / 100</i>
<i>M. Grigoire Louis, membre du Conseil</i>	<i>20 / 100</i>
<i>Monsieur Fieder, membre du Conseil</i>	<i>15 / 100</i>
<i>M. Mathias Currier, chantre &c</i>	<i>7 / 100</i>
<i>M. Mendache François</i>	<i>5 / 100</i>
<i>M. Drey Adrien Schirmergen</i>	<i>4 / 100</i>
<i>M. Mariette Guillaume</i>	<i>5 / 100</i>
<i>Meyer Guillaume</i>	<i>5 / 100</i>
<i>Le Rosly</i>	<i>3 / 100</i>
<i>Lorenz André</i>	<i>1 / 100</i>
<i>Messrs Michel</i>	<i>5 / 100</i>
<i>Jury Linné</i>	<i>1 / 100</i>
<i>Curier Mathias-Mendache</i>	<i>16 / 100</i>
<i>Fischer Casimir</i>	<i>1 / 100</i>
<i>Jouis Steiner</i>	<i>11 / 100</i>
<i>Friser Jean</i>	<i>8 / 100</i>
<i>Cheratte</i>	<i>10 / 100</i>

Ce nouvel autel , autel majeur dédié à la Sainte Vierge , dû à Alexandre de Tombay vers 1838, en style Louis XVI , en chêne partiellement doré , est inauguré le 5.3.1853 , et béni par Mgr Théodore Alexis Joseph de Montpellier , Evêque de Liège .

Démembré actuellement , cet autel était conçu , comme les deux autels latéraux , selon le type de « sarcophage à la romaine » . Il était surmonté d'un tabernacle flanqué de trophées de vases sacrés .

Deux autels latéraux ont été achetés à Liège en 1804 , ainsi qu'une chaire à prêcher et un banc de communion . Ils ont été obtenus de Mgr l'Evêque par dons . Il a été payé « une somme de 4 florins pour démonter ces objets de Liège et 4 florins aux charretiers et chargeurs pour les conduire au rivage de la Batte » . La provenance liégeoise n'est pas précisée plus exactement dans les archives .

Les autels latéraux composites sont dédiés à la Vierge et à St Hubert . Ils sont à retable à niche , fin 17^e , début 18^e , en chêne peint partiellement dorés .

Le retable superpose 3 éléments : une prédelle décorée de cartouches de part et d'autre du tabernacle (début 18^e), une niche cintrée encadrée de colonnes sculptées , et un entablement cintré sous une frise de larges rocailles symétriques .

Les portes des tabernacles sont encadrées soit d'atlantes (Hermès) , soit d'entrelacs (fin 17^e – début 18^e) . Elles étaient composées de petits tableaux sur bois , volés en octobre 1974 . Ils représentaient , dans une facture naïve , le Sacrifice d'Isaac (21,5 X 34 cm) et l'Incrédulité de St Thomas (46,5 X 27,5 cm) , tous deux datant du début du 18^e , peinture sur bois .

Les autels furent aménagés vers 1835 selon le type de « sarcophage à la romaine » , répandu dans les environs de Liège vers 1850 .

Le banc de communion en chêne partiellement doré , date vers 1840-1850 (h 74 cm) .

Les bancs et banquettes (28) sont de la 2^e moitié du 19^e , chêne , 90 X 285 X 41 cm

Les deux statues baroques de Saint Hadelin et St Ambroise de Milan , proviennent sans doute de l'ancienne église .

La statuaire de l'église est largement dominée par ces deux statues en tilleul , qui ornaient les niches au fond de la nef . Elles sont conçues selon un même schéma , mais inversé , si ce n'est que quelques détails diffèrent , comme par exemple le décor des mitres .

Les vêtements (chape frangée , étole et chape rehaussée d'orfrois) sont caractérisés par des mouvements virevoltants et agités , que soulignent encore des drapés aux plis serrés mais superficiels . Ceux-ci témoignent d'un maniérisme accentué par rapport à la vigueur d'un baroque à la Del Cour , dont l'œuvre s'inspire d'ailleurs dans son schéma .

Ces sculptures, du 2^e quart du 18^e , sont attribuées à Renier Panhay de Rendeux (1684-1744) , élève de Arnold de Hontoir et dont plusieurs œuvres sont conservées à Liège (église de St Barthélemy , St Denis , Ste Catherine et St Paul) ou à Saint Remy .

La statue de St Hadelin , reconnaissable à son attribut , la colombe , fut restaurée en partie pour figurer dans une exposition à la collégiale de Visé .

Les deux statues (h 200 cm) sont actuellement dissimulées derrière la tenture du chœur .

Un relief médaillon avec buste de la Foi et têtes d'angelots , vers 1830 est attribué à Alexandre de Tombay de Liège , bois partiellement doré .

L'ange conducteur , en bois peint , lui aussi à rattacher à l'école liégeoise de la 1^{er} moitié du 18^e siècle , malheureusement alourdi par une peinture imitation chêne , se situe dans le sillage de Del Cour . L'ange , ailes déployées , (h 100 cm) indique le chemin du ciel à Tobie lequel , les mains jointes et potelées , offre un regard expressif et interrogateur .

Ce thème , en vogue dès la fin du 17^e siècle, est très répandu dans la région visétoise : Housse, Blégny , Mortier , Saint Remy .

Saint Roch , accompagné de ses attributs habituels (le bourdon , les sandales , le chien ravitailleur , la pèlerine timbrée de coquilles et l'ange guérisseur) est lui aussi très fréquent dans la région . Ecole liégeoise 1^{er} moitié 18^e , bois peint (h 140 cm) .

La statue de St Joseph et l'enfant , en bois polychrome , qui orne l'autel votif néo-gothique en chêne (1891) , provient des ateliers de l'école St Luc de Liège (h 112 cm) .

La statue de St Hubert du 2^e tiers du 19^e siècle orne l'autel latéral sud . Bois polychrome (h 126 cm) .

Les deux confessionnaux en chêne sont les éléments les plus anciens du mobilier (2^e tiers du 17^e).

Des trois meubles signalés dans un inventaire dressé en 1873, en reste actuellement un seul qui est remanié au niveau du portillon. Le deuxième est une copie des précédents réalisée en 1888 par les ateliers G. Jansen de St Trond pour 700 frs.

Les trois niches cintrées sont décorées de têtes de chérubins aux écoinçons et séparées par des pilastres cannelés surmontés de chutes de fleurs et de fruits. L'entablement est flanqué de cartouches de cuirs découpés. Ces éléments finement sculptés sont empruntés au répertoire décoratif de l'époque Renaissance. Chêne partiellement doré.

La chaire de vérité n'a gardé que sa cuve. L'abat voix, l'escalier et le dossier ont été renouvelés vers 1840. Le cul de lampe, ceinturé d'un tore de lauriers repose sur 4 S brisés d'une ligne très épurée.

La cuve galbée, du milieu du 18^e, présente, dans un environnement de larges rocailles et de chutes de fruits en bouquets traitées en fortrelief, trois médaillons ovales aux bustes de la Vierge, du Christ Sauveur, et d'un évêque (St Hadelin ou St Remi ?). La décoration de ces panneaux confirme l'appartenance de ce meuble au mobilier liégeois du milieu du 18^e siècle. Chêne partiellement doré.

Les deux stalles, également de la moitié du 18^e siècle, très sobres, en style Louis XV, partiellement dorées, sont finement décorées de rocailles asymétriques aux angles. Les dossiers, d'une découpe sinueuse, présentent soit le monogramme MRA, soit un chérubin souriant.

La chapelle des Fonds baptismaux, composés d'un ancien chapiteau gothique en pierre du 16^e siècle, possédait un autel retable du début du 18^e siècle, en bois peint imitation marbre.

La sacristie comprend une belle armoire par Dallemagne de Liège, en chêne, datée de 1866.

Deux anges adoreurs en grès peint et bois doré pour les ailes, signés et datés, (h 119 cm) d'Alexandre de Tombay en 1838, sculpteur liégeois très fécond (1815-1881), sont fortement inspirés des anges de Del Cour très répandus au 18^e siècle. Agenouillés sur des nuées, ils ont les mains jointes ou croisées sur la poitrine. Au même artiste est attribué un relief représentant la Foi en médaillon, porté par deux angelots.

Un piédestal, console en bois enduit de stuc peint et partiellement doré, moitié 18^e, h 50 cm

Un chemin de croix est offert par Madame de Saroléa. Il est érigé dans l'église par le curé Herman Bormans le 31.12.1848, par autorisation de Mgr Cornelius Van Bommel, Evêque de Liège du 20.12.1848.

Il est béni par le R.P. Noël, de la Congrégation des Rédemptoristes.

Il se compose de 14 petites croix en bois et de 14 images fixées dans des cadres sous verres représentant les 14 stations du calvaire, sept sur le mur gauche de l'église, sept à droite.

Le 4.10.1896, un nouveau chemin de croix est devenu nécessaire.

Une grande croix d'église, Christ de Mission, est bénie elle aussi en 1848. Elle sera placée contre la muraille de l'église, côté de l'autel de St Hubert (côté épître) en 1852, lors d'une mission donnée par les Pères Vandekerckhove et Julliot, jésuites. Mgr de Montpellier y a attaché une indulgence de 40 jours pour ceux qui réciteront un pater et un ave devant cette croix.

Ce Christ en croix , en bois peint , (h 110 cm) est attribué à Alexandre de Tombay (vers 1838) et est à rapprocher des exemples de Feneur (visage , chevelure , périzonium) et de Mortroux .

Jean Pierre Marie Coenen , curé , part en 1864 pour 4 mois en pèlerinage en Palestine et confie l'administration de la paroisse au Père Van Spilebeeck , prémontré .

C'est lui qui fera construire la seconde sacristie , ainsi que la maison qui sera destinée à loger le ou les vicaires de la paroisse . C'est lui , surtout , qui en supportera la majorité des frais incombant à ces constructions .

Le tableau du maître autel , représentant l'Assomption de la Vierge Marie , peint sur toile par le liégeois Crahay - Thonon , est acquis vers 1865 et orne désormais le chœur de l'église .

Dominant le chœur , il montre au registre supérieur la Vierge emportée sur une nuée par des anges . Au registre inférieur , un groupe de femmes et d'apôtres prient autour du tombeau vide .

L'œuvre , signée de J. Crahay , de Liège , est datée de 1862 , 1869 selon l'Irpah .

Le 3.10.1858 , le Conseil de Fabrique demande l'autorisation à la Députation Permanente de vendre l'agrafe en brillants du manteau de la Vierge , pour acquérir un tableau pour le maître autel . Le 3.4.1859 , la F.E. acquiert le tableau pour la somme de 2500 frs . La Province accorde un subside le 24.9.1859 , pour l'achat du tableau .

Deux autres tableaux , qui seront posés au-dessus des portes des deux sacristies , viennent de l'école tongroise . Ces peintures sur toile de la fin 17^e ou de la première moitié du 18^e siècle , illustrent la Nativité du Christ et l'Adoration des Mages , largeur 170 cm .

La Vierge à l'Enfant de G. Böhn , vers 1860 , peinture sur toile 106 X 63,5 cm

Sous le pastorat de l'abbé Aloys Hoefnagels est créé un vicariat .

En 1906 , le portail d'entrée de l'église est restauré , deux armoires de sacristie sont installées par Mr Smets menuisier à Cheratte haut , et la nef reçoit une peinture avec décorations . Ces peintures seront achevées en 1907 . La totalité des peintures coûtera 2549 frs .

Les trois tableaux (Naissance du Christ , Adoration des Mages et Assomption de la Vierge) sont restaurés en 1907 .

Deux statues ornent les niches extérieures , sur la façade de l'église .

Elles sont de la fin 19^e , en grès (?) peint , hauteur vers 150 cm , et représentent à gauche St Hubert , et à droite la Vierge de l'Immaculée Conception avec l'Enfant et écrasant le serpent .

Missel romain (1767) Everard Kints et Clément Plomteux Liège 34,5 X 23 cm

Suivi , sous la même reliure (milieu 19^e) de Appendix ad missale romanum (Liège Clément Plomteux 1768 . Ajouts manuscrits p 155 « in festo Sti Francisci Caraccioli » in fine « in festo S. Guilielmi Abbati » .

Les Vitraux

Le 4.10.1896 , il est nécessaire de refaire la peinture des vitraux . Un devis de Mr Baeten , peintre à Roggel , se monte à 720 francs , carreaux des vitraux non compris .

Les six nouveaux vitraux de la nef sont l'œuvre de la maison Ph. Hochtreyter et F. Geyer d'Anvers .

Ils ont été réalisés et placés en 1899 et 1900 , pour un coût de 400 frs pièce , grâce à la générosité des paroissiens .

L'ensemble , très coloré , représentent des figures isolées dans un cadre architectonique bordé d'un important encadrement oratif : la Ste Famille , St Joachim , Ste Anne apprenant à lire à la Vierge , et différents saints patrons des donateurs (St Jean l'Evangeliste pour le curé Jean Wey , Ste Jeanne de Valois et Ste Barbe) .

Le 1.7.1945 , la réfection des vitraux doit se faire le plus vite possible . La firme Osterrath et Biolley à Liège remet un devis de 8900 frs . Comme ce n'est pas possible rapidement , les ouvertures seront fermées .

Le 6.1.1946 , les fenêtres seront remises en état temporairement .

Le 1.10.1980 , la réparation des vitraux attendra le début des travaux de restauration des peintures et transformations de l'église . Les quelques trous et éclats seront colmatés provisoirement .

Le 6.4.1986 , une demande de prix est faite pour la restauration des vitraux .

Le 3.7.1986 , la firme Poupier de Mélen propose de restaurer complètement les vitraux . Le prix du premier vitrail sera de 95.000 frs . La restauration d'un vitrail par an est décidée .

Les Orgues

C'est sous le pastorat de l'abbé Bormans (1848-1857) que sont achetés les orgues de l'église . Achetés à Bruxelles chez Loret pour 2000 frs , ils sont payés par une souscription et des collectes réalisées par l'abbé Bormans . Ils sont de qualité moyenne , se composant de jeux et demi-jeux .

Le poste d'organiste est confié à Guillaume Meyers , dont le traitement sera augmenté , le 1.1.1854 , de 70 francs . Guillaume Meyers devient membre du Conseil de Fabrique en 1867 . Il décède en janvier 1869 et est remplacé par Jean Meyers sur décision du C.F. du 4.4.1869 .

Le 30.7.1850 , Mr Mathias Crenier , chantre à l'église , est jugé trop vieux comme sonneur . Il est remplacé par son beau-fils Jacques Sauvage de Cheratte comme sonneur , et par Jean Joseph Depireux , ex marguillier de Bellaire , comme chantre . Ce dernier démissionne en mars 1875 et est remplacé comme chantre par Thomas Woit , au payement de 50 francs par an .

Le 1.1.1854 , l'organiste Guillaume Meyers voit son traitement augmenté par la F.E. Il demandait 100 frs , il en obtient 70 , à majorer dès que possible .

En avril 1888 , les plans pour les nouvelles orgues et le buffet en chêne sont examinés , de même qu'un devis remis par la firme Peereboom – Leyser de Maestricht . Une tombola sera organisée pour payer ce nouvel instrument . Les devis et cahier des charges sont acceptés . Au retour de Rome de l'abbé Wauters (1883-1893) , des nouvelles orgues sont inaugurées . Ayant revendu les anciennes pour 1000 frs , elles sont remplacées par une construction de la maison Peereboom et Leyser , facteurs d'orgues de Maestricht , qui coûte 7000 frs .

Le 7.10.1917 , le chantre et l'organiste pourront être augmentés de 15 frs . Le sacristain le sera prochainement .

Les orgues seront électrifiées en septembre 1929, pour la somme de 3900 frs pour les moteurs . Le travail est réalisé par la firme Peereboom de Maestricht .

Le 2.4.1922 , suite au décès du chantre Thomas Woit , qui a servi l'église pendant plus de 40 ans , le poste de chantre est déclaré vacant .

Le 1.4.1923 , il est décidé d'allouer une pension de 10,20 frs pour Mr Meyers , organiste .

Le 1.10.1933 , un projet de réfection des orgues par la firme Joris de Renaix se monte à 4600 frs . Un subside sera demandé à la Commune .

Le 7.10.1934 , un devis de réparation de la firme Peereboom , se montant à 3000 frs , est examiné .

Du 21.1 au 12.2.1935 , les orgues sont nettoyés complètement , pour un montant de 3000 frs .

Le 6.4.1941 , la firme Peereboom de Maestricht vient raccorder les orgues .

Le 3.10.1943 , un dossier pour la restauration des orgues sera réalisé et un budget prévisionnel le mentionnera .

Le 1.7.1951 , un devis de la firme Delmotte de Tournai , sollicitée le 7.1 , pour la réparation des orgues est jugé trop cher . Le 7.10.1951 , une demande est faite à la même firme pour diminuer son devis . Les travaux seront effectués en 1952 .

En janvier 1953 , les orgues sont complètement réparés , pour la somme de 16.000 frs . Les ouvriers de la firme sont logés au café Wilket contre indemnisation de 2000 frs .

Le 4.10.1959 , un devis pour réviser les orgues est demandé à la firme Conrardy de Liège .

L'Orfèvrerie

L'orfèvrerie conservée à la paroisse est pauvre .

L'inventaire dressé par J.J. Bolly (IRPA) signale quelques vases sacrés qui ont maintenant disparu à l'occasion de plusieurs vols , notamment celui d'octobre 1974 .

Déjà en 1805 , on paya 1 florin 3 sols à Joseph Bori pour la réparation d'une vitre cassée par des voleurs qui prirent les vases sacrés , et 33 sols au gazetier pour assurer le vol .

Le 5.7.1896 , deux vols eurent lieu dans l'église . Comme la Fabrique d'église n'a pas l'argent pour acheter un coffre fort pour y ranger les vases sacrés , l'argenterie et les archives , un subside sera demandé au Ministre de la Justice .

Deux calices du 18^e siècle sont très simples .

Le premier , probablement de Guillaume Dengis , porte une croix et les armoiries de la famille Saroléa sur le pied , ainsi que des pinçons liégeois : Velbruck (effacé) , 1772 , D , striche et GD , 1775-1776 ; argent (h 22 cm) .

Le second , qui porte une croix gravée sur le pied , est daté de 1737 et porte un chronogramme « Ego eclesia curialis de Cheratte hunc calicem sub rdô Petro Brassine pastore et D^no Iacobe Godenne tutore Deo Vero CrVCifIXoqVa VoVeraM ». Il a été offert sous le pastorat du curé Pierre Brassine et de Jacques Godenne . Il est en laiton argenté et la coupe en argent doré (h 23,5 cm) .

2. Deux ciboires sont plus ornés : l'un en laiton doré du 3^e tiers du 19^e siècle , très remanié (une couronne crucifère a été ajoutée sur le couvercle)

L'autre est plus ancien (fin 17^e début 18e) en argent doré au décor de grappes , guirlandes et fruits sur le pied , godrons et lauriers sur le couvercle (h 31 cm) .

3. Un ostensoir soleil , en argent et laiton , d'un type très répandu directement inspiré des modèles du 18^e siècle , montre des têtes de chérubins sur le pied , épis et pampres sur les rayons du soleil , anges supportant la couronne à laquelle est appendue une colombe du St Esprit . Base ovale en laiton avec plinthe en cavet . Pied bombé , orné sur fond en « opus punctile » , d'un rang de palmettes et de deux paires de chérubins en relief . Tige balustre à nœud piriforme en laiton , à deux corolles de palmettes d'argent entre deux anneaux d'oves . Du sommet de la tige émerge une gerbe d'épis supportant un soleil de laiton doré aux rayons déchiquetés , flanqués de pampres d'argent . Au centre s'ouvre la lunule entourée d'un anneau de nuées .

Les poinçons (1831-1868 et Janus FDD) le situent entre 1831 et 1868 et le rattachent à la production de l'orfèvre liégeois bien connu François Drion de Liège . Pastiche simplifié des ostensoirs-soleil du 18^e , celui-ci se distingue par le contraste des parties dorées et de l'argent . Il est en argent repoussé , ciselé et gravé , et laiton partiellement doré (h 61 cm) .

Il fut restauré par la maison Dehin en 1905 .

4. Plusieurs paires de chandeliers en laiton du 18^e siècle sont également conservés :

Une belle paire en laiton coulé , d'un type fréquent dans le 2^e moitié du 17^e siècle : pied à trois pans à tête d'ange reposant sur trois boules enserrées dans des griffes animales ; chaque pan est occupé en son centre par une tête d'ange en relief . La terrasse du pied est gravé d'étoiles . Tige moulurée à nœud piriforme supportant un balustre bulbeux , s'achevant en torsade (h 41 cm) . Bobèche basse moulurée .

Un groupe de 3 chandeliers (de six) , moitié 18^e , laiton (h 68 cm) .

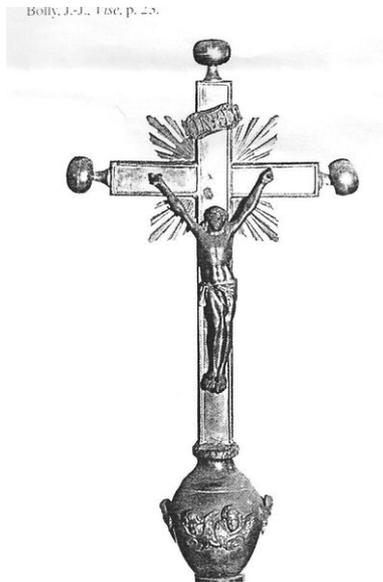
Un chandelier 3^e quart 18^e , laiton (h 42,5 cm) .

Paire de chandeliers en laiton repoussé et coulé , 19^e (h 67cm) , base à trois pans concaves , reposant sur autant de sphères . Sur chaque pan , décor repoussé déployant des acanthes autour d'un médaillon bombé , le tout se détachant sur un fond pointillé . Tige à nœud piriforme surmonté d'un balustre bulbeux , qui supporte une haute bobèche moulurée .

5. Une croix de procession en étain date du 2^e quart du 19^e siècle , dont le corpus du Christ s'inspire de modèles de l'époque baroque , mais sans grande expressivité du modelé .

Le pommeau oviforme , flanqué de trois paires de têtes d'angelots , prolonge la douille . La croix , bordée d'un listel en relief , est anglée d'un soleil aux rayons déchiquetés . Les extrémités des bras s'achèvent par une boule sphérique . Le titulus en forme de cartouche est orné de feuillages .

Le Christ est fixé par 4 clous . Ses bras dessinent un large V ; le perizonium court , au drapé calme , est ceint d'une corde .



6. Signalons aussi un seau à eau bénite en laiton de la moitié du 19^e siècle (h 50 cm) .

Le Liber Memorialis relève encore l'existence de deux boites aux Saintes Huiles , d'un Chrismatoire en argent et d'une Remontrance en cuivre et argent .

Les Ornements liturgiques et les Bannières

Aucune pièce n'est antérieure au 19^e siècle .

Un huméral du 19^e siècle est remarquable : drap d'or orné de broderies d'or et d'argent avec broderies d'application : filé couvert et frisé cabochons ; broderies au couché : cordonnet , frisé , paillettes fixées par de la cannetille et rehaut de soie rouge .

Au centre de l'huméral , sur des nuages , figure un calice surmonté d'une hostie blanche , dans une gloire rayonnante , entouré de rinceaux stylisés , pampres et roses .

La Bannière de St Roch est du 19^e siècle (1856) . Sur velours coupé vert , des broderies d'application : velours noir , satin mordoré , velours brun , drap d'or et carton peint .

Saint Roch est debout , coiffé du chapeau de pèlerin à large bords , muni du bourdon et de la gourde , accompagné du chien qui tient dans ses crocs le pain quotidien .

La Bannière de la Vierge de l'Assomption est du 19^e siècle (1864) . Sur velours coupé rouge , broderies d'application d'argent et de velours peint . Broderie au couché : cordonnet d'or et paillettes fixées par de la cannetille .

La Vierge repose sur des nuages dans une gloire rayonnante entourée de têtes d'angelots ailés. Son vêtement est rehaussé d'une pierre rouge . Pourtour de rinceaux de motifs floraux stylisés avec rehauts de verroteries . Inscription au dos : « Jeunesse de Cheratte 1864 » .

La Bannière du Bienheureux Joseph Herman de Steinfeld date de 1907 .

Sur velours coupé bleu , broderies d'application représentant le bienheureux nimbé d'argent , portant d'un côté l'Enfant et le globe crucifère , et de l'autre une branche de lys .

Inscription sur banderoles « Patronage Beux Herman Joseph fondé en 1907 » . Au-dessus dans un écu « Cheratte N.D. »

La Bannière du Patronage des Jeunes Filles est du début du 20^e siècle .

Sur soie cannelée beige , décor d'application de tissus en soie et carton vernis . On y voit le Christ et la Vierge , cœurs enflammés , l'un couronné d'épines , l'autre de roses . En bas , motifs floraux stylisés .

Inscription « Apostolat de la Prière » « Patronage de jeunes filles Cheratte N.D. » .

La Bannière de St Hubert , en velours vert , porte l'image en pied du saint évêque en tissu de brocart (chape , étole et mitre) et broderies dentelle (aube) et toile peinte (tête et mains) . Une rosette d'argent rehausse le crosseron de la crosse . Au revers , la date de fondation de la Confrérie : « Confrérie de St Hubert à Cheratte-1856 » . C'est le pendant de la bannière de St Roch .

La statue habillée de la Vierge , 2^e moitié du 19^e , mannequin et tête en bois polychrome , vêtements de la moitié du XIX^e

Robe de la Vierge en velours rouge renouvelé , monogramme de Marie , 2^e tiers 19^e , broderies d'or de la 1^{ere} moitié du 18^e et verroterie (robe de la Vierge : 89 X 118 cm et robe de l'enfant : 30 X 52 cm) . Fil d'or et cordonnet d'or travaillés au couché sur rembourrage et fixé par de la soie jaune . Rehaut de lames d'or et d'argent , de paillettes et cabochons . Motifs

bordés d'un fil de chenille ocre . Cet ensemble comporte aussi un manteau dont le décor offre une combinaison d'éléments du 18^e et du 19^e .

Les Cloches

La nouvelle église possède 3 cloches .

La première , la Grosse Cloche , a été refondue le 18.7. 1850 par Augustin Gaulard de Liège et pèse 491 kgs .

Le 7.7.1850 , une demande est faite à la Députation permanente de la Province pour autoriser la Fabrique d'église à refondre la grosse cloche , sans mettre ce marché en adjudication .

Fabriquée par Augustin Gaulard de Liège , bénie le 30.7.1850 , par l'abbé A.H. Stiels , doyen de Visé , elle est dédiée à la Vierge Marie .

Son parrain est le Baron M.J.B. Hyacinthe de Saroléa de Cheratte . La marraine est Madame B.A.C. Marie Velez , baronne de Saroléa de Cheratte .

Elle porte en garniture un crucifix .

Elle a été installée sous le pastorat du curé Mr l'abbé Herman Bernard Bormans .

L'ancienne cloche pesait 984 livres . La refonte de cette cloche a coûté 25 cts la livre . La nouvelle cloche , pesant 22 kg en plus , soit 47 livres et 1 once , coûte 1 franc 40 la livre . Le prix total de la nouvelle cloche se monte à 380,40 francs .

Le 4.7.1852 , la Députation Permanente donne l'autorisation de retirer 380 frs de la Caisse d'épargne (subside communal) pour payer la refonte de la cloche .

Le 30.7.1850 , Mr Mathias Crenier , chantre à l'église , est jugé trop vieux comme sonneur . Il est remplacé par son beau-fils Jacques Sauvage de Cheratte comme sonneur , et par Jean Joseph Depireux , ex marguillier de Bellaire , comme chantre .

La deuxième cloche a été fondue en 1865 , et porte cette inscription : « Salutat cives Cheratte nomen genitricis Dei . JPM Coenen pastore . Me fudit Lovanii Severinus Vanaerschot 1865 » . Elle a été fondue par Severinus Vanaerschot de Louvain , est dédiée à la Vierge , porte les figures du Christ enseignant et des apôtres , bronze néo-gothique .

La troisième cloche , fondue par Remacle Causard de Tellin , en 1875 , néo-gothique , porte en décoration un crucifix et de l'autre côté la Vierge à l'Enfant couronnée . Elle a pour parrain et marraine Jean Leverd et Elisabeth Delse .

Le 1.10.1905 , le traitement du sonneur passe de 30 à 40 francs par an .

Le 7.10.1917 , le sonneur , L. Dupont , démissionne et est remplacé par C. Folie déjà sacristain .

En 1918 , les allemands forcent l'entrée de l'église et du jubé pour inspecter les cloches et les tuyaux d'orgues , en vue d'une réquisition ultérieure . Le curé Thiry s'y oppose et proteste par écrit .

Le 7.1.1923 , le taux des sonneries sera , pour les morts de la paroisse de 2frs (1,50 pour le sonneur et 0,50 pour la FE) , et pour les étrangers à la paroisse , de 2,50 frs (1,50 pour le sonneur et 1fr pour la FE) .

Le 1.4.1928 , le prix des sonneries est augmenté . Le glas des paroissiens coûtera 3 frs dont 1 pour la FE . Les non résidents paieront 4 frs dont 1,50 pour la F.E.

Le 3.1.1932 , le glas coûtera 3 frs pour les paroissiens et 4 frs pour les étrangers . Le sonneur aura 2,50 frs et ne sonnera plus qu'une seule fois dans la journée .

Le 2.1.1938 , il devient urgent de réparer les cloches : la firme Sergeys de Louvain sera contactée .

Les cloches seront réparées complètement en mars 1938 , pour un coût de 4500 frs , plus les frais de voyage , de logement et de nourriture des ouvriers de la firme Sergeys de Louvain .

La grosse cloche est volée par les allemands le 24.6.1943 entre 13.30h et 16h . Elle est sortie par les abats sons qui ont été sciés à même le mur . Elle est descendue à 15h par la firme Van Campenhout de Haren nord . Les appareils photos qui tentaient de filmer la scène sont confisqués . La cloche , qui datait de 1850 , pesait 490 kg .

Le 7.4.1944 , la seconde cloche est aussi réquisitionnée , sous la garde d'une sentinelle en armes . On est le jour du Vendredi Saint . Le curé et le vicaire protestent et refusent de laisser partir la cloche . Heureusement , elle n'a que 88 cm de diamètre et la mesure de réquisition porte sur toute cloche d'au moins 90 cm de diamètre . Elle peut donc rester à Cheratte .

Le 7.10.1945 , le prix du glas est porté à 5frs pour les paroissiens (3 frs pour le sonneur) et à 7frs pour les étrangers (4 frs pour le sonneur) .

Le 3.4.1949 , une demande d'autorisation est faite pour remplacer la grosse cloche volée par les allemands le 24.6.1943 . Appel sera fait aux dommages de guerre pour obtenir les subsides du Ministère de la Justice .

Le 1.10.1950 , l'autorisation pour l'adjudication d'une nouvelle cloche est donnée . Mr le curé s'en occupera .

Le 1.7.1951 , une demande pour une troisième cloche est à revoir, vu l'augmentation du prix des fondeurs .

L'adjudication pour la deuxième cloche est confiée à l'architecte Pirenne de Wandre , le 4.4.1954 . Elle est attribuée à la firme Marvanna de Tournai pour la somme de 28.320 frs . La cloche pèse 480 kgs . Les subsides de l'Etat ont été demandés .

Les cloches sont électrifiées le 2.4.1961 .

Le 6.1.1963 , suite à une dépêche ministérielle du 19.10.1962 relative à la demande de 1954 de remplacement de la cloche enlevée par les allemands , le CF décide de mettre en adjudication auprès de 10 firmes renseignées par le Ministère . C'est la firme Michiels de Tournai qui est désignée le 6.10.1963 .

Lors de la séance du 1.12.1963 , il est décidé de commander la cloche .

Le 14.6.1964 , la nouvelle cloche est bénie par l'abbé Weeghmans , le doyen étant empêché . La cloche porte le prénom de Marie . Son parrain est l'abbé Rondia et sa marraine Marie Risack .

Le nouveau Cimetière

Un nouveau cimetière , propriété de la Fabrique d'église de Cheratte , est installé là où se dressait l'ancienne église du Vinâve .

Il est béni par le chanoine Devroye , chantre à la Cathédrale de Liège .

Le 5.7.1857 , une demande de subsides est faite à la commune pour réparer le cimetière , en mauvais état .

Cette demande est reformulée le 3.10.1858 .

Un deuxième cimetière sera construit , dont l'accès se fait par la rue des Sarts . Il est béni par Mr l'abbé Baguette , curé de Cheratte , le 27.2.1927 , selon les rites . Deux exemplaires de cette bénédiction sont conservés , l'un à l'Evêché de Liège , l'autre dans les archives de la Fabrique d'église de Cheratte .

Les inondations de 1850 et les réparations successives

En 1850 , suite à de graves inondations dont tout le village est victime , la nouvelle église connaît ses premières difficultés : les pavés s'affaissent . Il faut réparer le sol de ce nouvel édifice et procéder à une nouvelle peinture .

Un devis des travaux à effectuer est établi par Mr Delsaux , maître maçon à Herstal , et signé par l'abbé Bormans , curé .

Le relevage des pavés affaissés (18 m² de parvis , 170 m² de nef et 42 m² de chœur) coûtera 230 francs (1fr du m²) .

Le repavage en briques de l'espace occupé par les bancs (87,6 m²) coûtera 43,80 francs (50cts le m²) .

Le blanchiment au lait de chaux et les réparations des fendilles (177 m² pour les murs du parvis , jubé , cage d'escalier et dépôt ; 660 m² pour le vaisseau de l'église ; 280 m² pour le chœur ; 65 m² pour la sacristie) coûtera 118,20 francs (10 cts le m²) .

Un subside est demandé à la commune le 3.10.1858 , pour faire des réparations à l'église .

Le 3.4.1859 , la deuxième porte d'entrée est réparée , comme les marches pieds du grand et des petits autels . Les stalles du chœur sont restaurées , ainsi que le banc de communion , le confessionnal et le devant du jubé .

Les murs de l'église sont badigeonnés à la colle et les lambris à l'huile .

Pour payer ces travaux , la F.E. décide de vendre une parcelle de terrain attenante à la maison pastorale à la Société des Chemins de Fer Liège – Maestricht pour la somme de 1000 frs .

Un subside communal de 150 frs est accordé , ainsi qu'un subside du gouvernement de 300 frs . Le reste sera collecté à domicile .

Le 4.11.1887 , le C.F. , qui avait chargé le bureau des marguilliers d'établir un devis pour effectuer des grosses réparations à faire à l'église et au presbytère , accepte le devis et charge l'architecte C. Dozée de Liège pour la somme de 2.677,50 frs de réaliser l'adjudication des travaux .

Ces travaux sont adjugés le 16.12.1887 , en présence de Camille Lixon bourgmestre , Pierre Andrien conseiller communal et Président du C.F. , et du curé Wauters . Deux soumissionnaires sont entendus : Armand Warzée de Liège pour 3078 francs et Pierre Lensen de Visé pour 2650 francs . Ce dernier est désigné comme adjudicataire .

Le 15.1.1888 , l'adjudication est soumise à la Députation Permanente .

Le 26.7.1892 , des réparations sont projetées à la tour , dont le remplacement des chenaux du côté de la route de Jupille à Berneau , ainsi que le rejointoiement d'une partie des murs de clôture du jardin , de l'église et du presbytère . La dépense a été estimée à 1200 frs . L'architecte Jamar de Liège est chargé d'en faire un devis détaillé .

Un tableau quinquennal de la situation financière de la Fabrique d'église est joint à la demande faite à la Députation Permanente .

Une demande de 160 frs pour la réparation des chenaux côté Meuse est aussi formulée .

Le C.F. demande un subside de 250 frs à la Députation Permanente et le même montant de subsides au Ministre .

Un subside de 150 francs est demandé à la commune le 3.1.1897 pour refaire le rejointoyage de la façade de l'église . Le 7.3.1897 , il est décidé de recrépir la façade et d'y construire deux niches .

Le mur gauche de l'église , très endommagé par l'humidité , doit être restauré en 1904 .
La porte d'entrée , elle aussi , doit être restaurée en 1906 .

Restauration et transformations de l'église 1909

Un grand projet est mis en route par l'abbé Hoefnagels et la Fabrique d'église : restaurer l'église bâtie avec des matériaux fragilisés . Les briques deviennent poreuses et il faut penser à revêtir toute la surface extérieure de l'église d'un enduit cimenté qui en assurera une meilleure étanchéité .

Le 3.3.1907 , le C.F. décide d'écrire à l'Administration communale pour obtenir un subside de 1300 francs , pour restaurer l'extérieur de l'église .

La peinture du corps de l'église est déjà achevée , celle du chœur sera réalisée sous peu .

Le projet prévoit une nouvelle façade , d'embellir la tour , de la doter d'une horloge , de couronner la tour d'une lanterne Louis XIV . Les frais sont estimés à 15000 frs . Un subside possible auprès du gouvernement pourrait se monter à 2.000 frs .

Le 6.10.1907 , le C.F. examine les plans définitifs et les devis de restauration de l'extérieur de l'église .

Vu la demande de subsides de 1500 frs de la Commune et de 3900 frs du Gouvernement ,

Vu l'impossibilité de construire une nouvelle église due à la pauvreté de la commune ,

Vu qu'il ne resta comme possibilité que d'embellir et de restaurer ,

Vu qu'il n'y a pas eu de restauration depuis 1834 , année de la construction ,

Vu l'état pitoyable de l'église ,

Vu le report des travaux toujours faute d'argent ,

Vu les 18.004 frs de dons venant de particuliers ,

Vu le coût total des travaux estimé à 23.404 francs ,

Vu la belle ornementation de l'intérieur de l'église et son beau mobilier ,

Le C.F. approuve le devis et les plans et les transmet aux autorités avec les demandes de subsides .

Le 10.1.1909 , la Commission des Monuments fait modifier le plan de la restauration extérieure . Un nouveau cahier des charges est établi , qui porte le montant des travaux à 19.770,83 frs . L'ouverture des soumissions se fera le 13.2.1909 .

Les soumissions mettent en concours les firmes suivantes pour les montants dits :

Halkin de Liège : 21.150 frs ; Fontaine de Villers : 21.079 frs ; Dumont cde Liège : 18.895 frs ; Boulanger d'Amay : 18.333 frs ; Stereken de Court St Etienne : 20.285 frs ; Germeau de Liège : 19.895 frs ; Bathan de Bressoux : 18.900 frs ; Henrioulle de Lincet : 16.969 frs .

Les travaux seront accordés à la firme Henrioulle de Lincet pour la somme dite , après accord de la Commune et de la Députation Permanente .

Constat est dressé que l'annonce a été faite sur les murs de l'église et dans les journaux La Meuse , La Gazette de Liège , le Pays de Visé , et la Chronique des Travaux Publics , et qu'aucun membre du C.F. ni du Bureau des Marguilliers n'a participé aux offres d'adjudication des travaux .

Le 21.2.1909 , le CF décide d'installer une clôture devant l'église , afin de la préserver de toute détérioration après la restauration , entre la place publique et l'église . Une demande est faite d'une emprise sur la place publique (12 m X 2,75 m) , avec une clôture en moellons , fer forgé , pierre de taille autour de deux jardinets . La Commune abandonnerait ces terrains , contre échange de terrains de même importance .

Une caution de 1500 francs est versée à l'entrepreneur chargé des travaux .

Le 19.4.1909 , le début des travaux de restauration de l'église est fixé au 1^{er} mai 1909 , et la fin des travaux au 1^{er} août 1909 . S'il y a des retards , des amendes sont prévues au cahier des charges pour l'entrepreneur . L'architecte communiquera la décision du C.F. à l'entrepreneur .

Le 20.5.1909 , Gustave Decortis , membre du C.F. est désigné comme surveillant des travaux de restauration de l'église .

Le 4.7.1909 , l'accord est donné pour les plans et le devis concernant le grillage à édifier devant l'église .

L'architecte Michel Jolet de Herstal et l'entrepreneur Victor Henriouille de Lincent assureront le difficile travail , pour la somme de 16.969 frs . Viennent s'y ajouter 2500 frs pour les travaux de toiture , 2500 frs pour le système de chauffage par calorifère , 2800 frs pour les peintures et menuiseries extérieures , et 4500 frs de frais divers . Le presbytère ne sera pas oublié avec 1400 frs de travaux .

Le jubilé du 75^e anniversaire de l'église sera fêté à l'occasion de cette restauration .

Cet enduit cimenté , appliqué sur les briques , simulant refends et pilastres , accentue le caractère italianisant du bâtiment , dans la tradition de l'architecture néo-classique .

L'usage du ciment , fragile et plutôt triste du point de vue esthétique , est d'un effet déplorable .

Au premier niveau , la façade est scandée par 4 pilastres toscans cannelés .

Au centre , le portail d'entrée , flanqué de pilastres ioniques , est surmonté d'un fronton triangulaire . L'inscription « tenDre Vierge Marle , Constante proteCtriCe / benIssez Cheratte » révèle par chronogramme l'année 1909 .

Un entablement , interrompu par deux niches en plein cintre , sépare le premier du second niveau .

4 pilastres ioniques divisent cet étage en 3 travées , celle du centre étant percée d'une fenêtre thermale en plein cintre .

Couronnant le tout , un large fronton-pignon est interrompu au sommet par un petit fronton triangulaire en avancée . Une fenêtre thermale en arc segmentaire s'ouvre dans le fronton-pignon . Le clocher est cantonné de pilastres corinthiens . Sa toiture campaniforme supporte un lanternon reproduisant le clocher en réduction .

Toutes proportions gardées , la façade actuelle rappelle à la fois certaines créations vénitienes de Palladio (San Francesco della Vigna et surtout l'église appelée « Le Zittelle ») et leurs épigones néo-palladiens de la fin du 18^e siècle .

L'intérieur n'a pas subi de modification importante du point de vue architectural .

Le portail donne accès à un porche ménagé sous la tribune d'orgues . De part et d'autre , deux niches cintrées et deux portes ouvrant , à gauche sur les fonds baptismaux , et à droite sur un escalier conduisant à la tribune . Celle-ci , soutenue par 2 colonnes ioniques , communique avec la nef par une arcade en plein cintre .

La nef de 3 travées est ornée d'un entablement en stuc courant au sommet des murs et couverte d'une fausse voûte en berceau segmentaire . Des baies cintrées éclairent ce vaisseau . Leur décoration se limite à des impostes et à un appui mouluré .

Une arcade imposante sépare la nef du chœur plus étroit . Elle se compose d'un arc en plein cintre mouluré , retombant sur des piliers carrés au chapiteau orné de palmettes d'inspiration Empire .

Le chœur est couvert d'une fausse voûte d'arêtes , ornée au centre d'un cercle mouluré . Les fenêtres du chœur sont semi-circulaires . Une abside voûtée en cul de four clôt l'édifice . La simplicité harmonieuse de la structure et de la décoration confère à l'intérieur du sanctuaire un charme certain , qui rachète le manque d'originalité de la conception .

La circulaire suivante fut distribuée à Cheratte , fin septembre 1909 .

« Aux paroissiens de Cheratte Notre-Dame ,

Vers le milieu du 13^e siècle , non loin du château seigneurial de Cheratte , s'éleva une chapelle élégante , véritable bijou d'architecture du style mosan le plus pur . Elle fut l'admiration des visiteurs qui ne cessèrent d'affluer dans notre paroisse . Mais hélas ! nous ne devons pas connaître sa beauté ni sa gloire . En 1834 , cette chapelle médiévale tomba sous la pioche des démolisseurs , pour faire place à un temple plus vaste , mieux approprié aux besoins de la paroisse grandissante .

1834 fut une année de générosité ; nos aïeux , pénétrés de leur devoir , n'hésitèrent pas : Cheratte devait posséder une église qui participerait davantage à la vie des familles qui , de père en fils , viennent s'agenouiller à la même place , y prier sur la même dalle .

L'édification de la nouvelle église rencontra de vives sympathies et , avec un zèle infatigable , fort du dicton que *donner pour l'église , c'est prêter à Dieu* , les Cherattois collaborèrent , chacun selon ses moyens , à l'œuvre sainte et bientôt Cheratte fut doté d'un nouveau temple .

Mais il faut bien l'avouer , il ne présentait plus l'aspect archéologique de l'ancienne chapelle ; notre église ne revêtit qu'un cachet utilitaire . Devons-nous en imputer la faute à nos ancêtres ! Non , c'était là une des conséquences de l'état intellectuel et artistique de notre pays à cette époque . La Belgique venait de proclamer son indépendance , durement acquise au prix de 20 siècles de luttes héroïques contre le joug étranger . Il s'en suivit ce qui est le cas des peuples jeunes : notre patrie s'efforça de prendre rang parmi les grandes nations industrielles et commerciales et forcément les lettres et les arts furent peu ou pas cultivés .

Une prospérité étonnante devait être la fille des misères anciennes ; et , en effet , les soixante-quinze années qui viennent de s'écouler , ont été une ère de progrès économiques et industriels sans précédent et , heureusement après , le développement intellectuel , artistique et religieux a marché de pair et Cheratte n'a pas tardé à suivre l'élan donné par le pays .

Une tache gâtait l'ensemble si pittoresque de la commune , je veux dire l'église .

Le temps , trois quarts de siècle , avait accompli son œuvre destructrice : certaines parties de l'église menaçaient ruine et il fallait remédier à cet état de choses .

Il se trouva un homme d'élite au cœur généreux et à l'esprit artistique , qui conçut de fêter le 75^e anniversaire de la construction de l'église d'une manière digne et touchante pour les Cherattois : il voulut faire de la masse sans beauté qu'était l'église , un temple plein de grâce digne de son aînée .

Aucune difficulté ne rebuta notre curé – car c'était lui l'auteur de ce projet grandiose – et lorsqu'on considère l'œuvre accomplie , on a peine à reconnaître aujourd'hui l'église d'hier .

L'horloge , qui joyeusement carillonne l'Angelus et les heures , nous invite à lever la tête ; la tour , du style Louis XIV le plus exquis découpe dans les airs sa silhouette svelte et gracieuse .

La façade nouvelle lui constitue une base aussi élégante qu'artistique , le tout clôturé d'un grillage en fer forgé des mieux ouvragés . Tout saisit à la fois le cœur d'admiration et de respect .

Mais si Cheratte a le droit d'être fier de son église , n'oublions pas que nous devons ce chef d'œuvre au zèle tenace d'un homme qui se dévoue entièrement pour ses paroissiens .

Elevons nos âmes à la hauteur de ce grand exemple ; il est ici de notre devoir de ne pas rester impassibles en présence d'une telle restauration . Cherattois , vous êtes les dignes fils des

ancêtres de 1834 . Comme ceux-ci , prenons l'engagement de collaborer à l'œuvre sainte et lui assurer des destinées dignes de son glorieux passé .

L'obole faite en de telles circonstances n'est pas seulement l'acte d'une belle âme , c'est encore le moyen de perpétuer une belle vie , c'est un art de ne mourir jamais . Rehausser la majesté de Dieu dans son habitation terrestre , n'est-ce pas l'œuvre des œuvres ?

Nos enfants , devant une générosité si bien placée , glorifieront toujours les sentiments qui ont animé leurs ancêtres .

Cheratte , riche de vrais citoyens aimant leur sainte religion , un devoir magnanime vous échoit ; à nous , paroissiens de 1909 , de fêter la restauration de notre église avec le même élan de loyalisme religieux qui avait rendu si grande et si émouvante l'édification , en 1834 .

Sûr de votre appui , un Comité , ayant sous sa présidence d'honneur le Bourgmestre de la commune , s'est chargé de recueillir les donations que vous voudrez bien faire en témoignage de reconnaissance à votre dévoué curé .

A cet effet , une liste de souscription sera déposée chez Monsieur le Bourgmestre ; elle sera fermée fin octobre . Tous les dons , si minimes soient-ils , seront reçus avec une vive reconnaissance .

Des réjouissances seront organisées pour fêter la restauration ; dans ce but , des messieurs dévoués recueilleront à domicile l'offrande des familles cherattoises , à partir du dimanche 3 octobre .

Allons , Cherattois , n'ayons qu'un cœur et qu'une âme pour fêter la restauration de notre église .

Pour le Comité : Le Président : P. Andrien , bourgmestre .

Le Secrétaire : J.P. Montrieux , conseiller communal .

Les membres : A. Wilket , président du Conseil de Fabrique ; G. Decortis , président du Bureau de bienfaisance ; van den Bosch – De Ponthière , président de la Conférence de St Vincent de Paul ; Docteur V. Monard , chef de la Jeunesse ; F. Deby , chef de la Confrérie de Saint-Hubert .

Pour la Mutuelle Notre Dame : E. De Nimal , conseiller communal

Pour le Patronage : M. Risack , docteur en sciences physiques et mathématiques

Pour le sous-comité : Le Président : L. Nagant , candidat notaire

Le Trésorier : C. Malchair

Le 3.10.1909 , le C.F. approuve le devis pour la restauration de la couverture de l'église par une nouvelle toiture . La construction d'un calorifique est aussi décidée . Mr le curé se porte garant de tous les frais à pourvoir pour ces travaux .

Le 6.11.1909 , une seconde circulaire , déterminant les détails de la manifestation fut distribuée :

« Aux paroissiens de Cheratte Notre Dame ,

Dans un avis précédent , nous avons fait appel à votre générosité pour offrir un témoignage de reconnaissance à Monsieur le curé .

Cet appel , nous n'en doutons pas , a été entendu , et nous aurons une fois de plus la satisfaction d'avoir accompli notre devoir .

Maintenant l'église est achevée et chacun de vous a pu admirer à loisir la transformation grandiose qu'elle a subie , grâce au dévouement de Monsieur le curé , que jamais nous ne saurions assez remercier .

Pour lui rendre un peu de ce qu'il a fait pour nous , nous organisons , Dimanche 21 novembre , une manifestation de sympathie en son honneur ; et nous allons à cette occasion , lui remettre votre témoignage de reconnaissance .

Certains que notre concours unanime lui sera le plus précieux gage d'attachement , nous vous convions tous à prendre part à cette Manifestation .

Immédiatement après la Grand Messe , le cortège se formera pour se rendre chez Monsieur le Bourgmestre , à l'effet d'y prendre le cadeau offert par les paroissiens reconnaissants .

Nous avons la conviction que tous vous répondrez avec empressement à notre appel et que le 21.11.1909 sera inscrit en lettres d'or dans les archives de la paroisse » .

Pour le Comité : Le Président : P. Andrien , bourgmestre

Le Secrétaire : J.P. Montrieux , conseiller communal

Les membres : A. Wilket , président du Conseil de Fabrique ; G. Decortis , président du Bureau de bienfaisance ; van den Bosch – de Ponthière , président de la Conférence de Saint Vincent de Paul , Docteur V. Monard , chef de la Jeunesse , F. Deby , chef de la Confrérie de Saint Hubert

Pour la Mutuelle Notre Dame : E. De Nimal , conseiller communal

Pour le Patronage : M. Risack , docteur en sciences physiques et mathématiques

Pour le Sous-Comité : Le Président : L. Nagant , candidat notaire

Le Trésorier : C. Malchair

Les membres : W. Gillon , J. Charlier , P. Henry , J. Schurgers , T. Libois , M. Dumoulin , M. Bosly , G. Wilket , étudiant en médecine

Ordre du Cortège : 1. Patronage des Garçons avec bannière

2. Enfants des écoles communales

3. Enfants des écoles des Sœurs

4. Patronage des Filles avec bannière

5. Groupe de l'Association des Mères chrétiennes et autres dames

6. Harmonie avec bannière

7. Groupe des hommes et jeunes gens

8. Comité

Rapport de la Manifestation , conforme à celui publié les 25 et 28.11.1909 et le 5.12 , dans la Gazette de Liège et Le Pays de Visé :

« C'était grande fête dimanche dernier à Cheratte , fête issue d'un admirable élan de foi et de reconnaissance au sein de cette population si travaillée cependant par les ferments du socialisme .

On y célébrait , avec un éclat extraordinaire et dans l'unanimité , le 75^e anniversaire de l'érection de l'église paroissiale de Notre Dame et la récente restauration de ce temple qui succéda à une chapelle romane du 12^e siècle , hélas tombée sous la pioche des démolisseurs .

De la massive construction de 1834 , dépourvue de grâce et déjà fort ravagée par le temps , Mr le curé actuel Hoefnagels , chanoine prémontré , résolut de faire sortir un édifice plus digne de sa haute destination et de l'importance de la commune .

Il y a réussi . Revêtement en cimentage de tout l'extérieur , clôture de la façade par un grillage en fer forgé d'excellente facture , établissement d'une horloge à carillon , couronnement du sanctuaire par une jolie tour Louis XIV qui rappelle celle de l'abbaye du Parc , placement d'un calorifère : rien n'a été négligé de ce qui pourrait contribuer à l'embellissement et au confort de la vieille église coquettement rajeunie .

Faut-il s'étonner si l'idée d'une manifestation de gratitude envers le généreux promoteur de cette heureuse restauration fut accueillie par tous avec le plus chaleureux empressement .

Un Comité réunissant toutes les notabilités sous la Présidence du sympathique Bourgmestre Mr Andrien , a merveilleusement fait les choses , recueillant les souscriptions destinées à parfaire le coût des travaux , et organisant avec habileté les solennités publiques .

Messe pontificale en musique , célébrée avec tout l'apparat liturgique par Mgr Nols , abbé du Parc , entouré d'un nombreux clergé et exécuté par la Chorale et l'Harmonie , allocution de circonstance prononcée par Mr l'abbé Schyrgens , défilé au presbytère d'un immense cortège où se déroulaient écoles , patronages , association des Mères chrétiennes , groupe des Messieurs et des Dames , enfin , Comité ; remise au héros de la fête d'un calice et du montant des offrandes ; discours émouvant de Mr le Bourgmestre , interprète autorisé de la reconnaissance générale , et de Monsieur le Curé , reportant sur la générosité de ses ouailles la réussite de l'entreprise . Telle fut , à grands traits , cette manifestation de caractère profondément religieux et de sincère enthousiasme qui laissera dans la mémoire des Cherattois un doux et ineffaçable souvenir » .

Discours de M. Andrien , Bourgmestre :

« Monsieur le Curé ,

Nos cœurs débordant de joie ne sauraient laisser passer ces fêtes sans vous apporter leur tribut de remerciements et de reconnaissance .

Cette belle église restaurée que nous fêtons aujourd'hui elle est votre œuvre , Mr le Curé .

Permettez de rappeler en quelques mots son histoire .

Cette église fête d'ailleurs son jubilé de soixante quinze années qui furent pour vos paroissiens 75 années de paix profonde et d'attachement sincère à notre sainte religion .

En 1834 , lorsque disparut la chapelle médiévale , témoignage grandiose de la foi de nos ancêtres , une église nouvelle fut rapidement élevée ; nos pères prouvaient ainsi qu'ils continuaient à marcher fièrement sous le drapeau de Dieu .

Mais comment oublier ce qui s'élevait à cette même place il n'y a pas six mois ?

L'église construite à la hâte à une époque où l'art n'était pas à l'honneur , située hors d'équerre le long de la grand route , semblait bien pauvre et un peu honteuse d'elle-même .

Mais un bon génie est passé par ces lieux ; d'une masse informe , il a fait sortir un véritable bijou d'architecture .

Aujourd'hui la tour s'élance hardie vers les cieux et découpe dans les airs sa silhouette gracieuse . La façade supporte également la tour : au-dessus l'horloge gaiement carillonne les heures de la journée et nous convie à la prière aux moments de l'Angelus .

Un grillage des mieux ouvragés apporte encore un cachet de fraîcheur et de jeunesse .

Le bon génie , c'était vous , Monsieur le curé .

Aussi la paroisse reconnaissante remplit aujourd'hui un bien doux devoir, celui de vous exprimer sa profonde gratitude .

Vous n'avez pas craint d'entreprendre ces grands travaux et par votre fermeté , vos labeurs , vos sacrifices , vous les avez menés à bonne fin .

Pour mener à bien une tâche si difficile , les plus rares qualités du cœur et de l'esprit , un jugement sûr , une volonté ferme , ne vous ont pas fait défaut un instant .

Mais surtout , Monsieur le Curé , vous aviez cette dévotion , cette ardente piété que tous nous admirons en vous .

Cette ferveur que vous tenez d'une famille de croyants qui s'est donné entièrement à l'Eglise . Cette flamme incomparable de l'amour de Dieu et de sa religion qui brûle en vous avec tant de force , pouvait seule vous faire vaincre les difficultés nombreuses qui se sont accumulées en cours de route .

Vous avez tenu tête partout et jusqu'au bout aux ennuis sans nombre qu'occasionnent de tels travaux ; aux oppositions sectaires , aux critiques malaisées et toujours calomnieuses ,

prouvant une fois de plus que l'homme qui combat pour la religion ne se tient jamais pour vaincu .

Vous avez fait tout ce bien , et d'autres encore sans faire de bruit , vous donnant tout aux autres , en réalisant cette parole de Lamartine : »Il est un homme dans chaque paroisse qui n'a point de famille , mais qui est la famille de tout le monde » .

Dans les annales de notre paroisse , comme il en fut parfois dans l'histoire des peuples , cette époque semble tenir dans un seul nom .

Les autres noms s'effaceront à la longue , et tôt ou tard , l'un après l'autre s'en iront dans l'immense oubli .

Mais le vôtre , Monsieur le Curé , lié aux grandes joies e la religion , restera .

Le souvenir de vos bontés , de votre dévouement incessant , de votre abnégation si rare ne s'effacera jamais de notre mémoire .

En témoignage de reconnaissance vos paroissiens vous offrent ce calice .

Veuillez le recevoir comme un souvenir de tous , et lorsque vous offrirez le Saint Sacrifice , que votre pensée aille à vos paroissiens qui n'ont pas pu rester insensibles à tant de bontés couronnées par le legs que vous leur avez fait .

Recevez aussi ce pli qui contient l'obole de la paroisse . Mais , Monsieur le curé , nous ne sommes pas quittes envers vous , jamais nous ne vous oublierons et nous trouverons du plaisir à vous être obligés toute notre vie .

Les inoubliables fêtes du 21 novembre avaient eu un prologue ; la veille , en présence des membres du Conseil de Fabrique , une pierre commémorative avait été placée à l'intérieur de l'église » .

Le 3.7.1910 , le C.F. décide de mieux assurer les bâtiments par une coassurance par la Cie des Propriétaires réunis , contrat 803156 . Une garantie était donnée par l'Union Belge Bruxelloise des Assurances . L'église et ses dépendances , assurées pour 15000 frs , sont maintenant assurées pour 40.000 frs pour les deux compagnies . Le presbytère et ses dépendances le sont pour 12000 frs , contre 2000 antérieurement . Le calorifère système Stassart et ses accessoires sont assurés pour 1000 frs .

Le C.F. décide de renoncer au contrat avec l'Union Bruxelloise , à partir du 31.1.1911 , pour être totalement assurée par les Propriétaires réunis .

Le gaz est installé à l'église , au presbytère , au Cercle , dans la maison vicariale joignant le Cercle et au local du patro , en 1912 , grâce à un don important de Mr Edouard Frans , qui lèguera ses biens , à son décès en 1917 , à la paroisse (36.500 frs) . Le coût est de 1170 francs .

Le budget de 1919 prévoit des réparations à faire aux toitures et aux chenaux du presbytère . Plusieurs pièces sont en mauvais état et demandent des restaurations . Un budget de 340 frs est prévu . Le 6.7.1919, un crédit spécial de 500 frs est demandé pour couvrir ces réparations .

Le 5.1.1919 , le chauffage , qui ne donne pas satisfaction , doit être réparé .

Le 3.10.1920 , le CF constate que de grandes réparations sont à faire à la sacristie , aux chenaux et gouttières de l'église et du presbytère , à la maison vicariale et au local du patronage .

Il est aussi demandé à la Commune de payer les réparations des vitres brisées par la grêle au mois de juillet (192 frs) .

Le 2.1.1921 , la Commune donne son accord de principe pour toutes ces réparations .

Le 1.4.1923 , le porche et la porte de l'église doivent être repeints .

Les inondations de 1925

Le 31.12 , des grandes inondations causent d'immenses dommages dans la paroisse . Il y a 53 cm d'eau dans l'église .

Déjà à la Toussaint , les offices avaient été arrêtés pour cause de montée importante des eaux de la Meuse et l'envahissement des rues du village par l'eau . Le 4.11 , il y avait eu de l'eau jusqu'à la pierre devant l'entrée de l'église .

Un comité tripartite pour les secours est créé , avec les participations de l'Evêché et de la Croix Rouge . Des collectes sont organisées pour venir en aide aux nombreux sinistrés .

Suite à l'inondation , le presbytère , qui a subi des dégâts , devra être réparé . Le bureau a été endommagé , il faut réaliser un nouveau blanchissage extérieur et le corridor , qui n'a plus été remis à neuf depuis 20 ans devra l'être . Des subsides seront demandés à la commune .

La Statue de Sainte Thérèse en 1927

Acquise par des collectes pour la somme de 660 frs , la statue est inaugurée à l'église par une mission des Pères Lazaristes , prêchée du 16.10 au 2.11.1927 .

10.000 roses sont fabriquées en 6 semaines pour orner l'église .

Une relique de la Sainte est apportée du Carmel de Lisieux .

500 à 600 personnes fréquentent chaque soir la mission , ainsi que 150 enfants .

Une animation spéciale est organisée pour les polonais , par le Père Szwabinski , aumônier polonais . Il y a 1800 communions pendant le temps de la mission .

L'Electricité à l'église en 1927

La firme Fagaz place l'électricité à l'église et au presbytère . Le coût en est de 7044 frs , couvert par des collectes et des dons .

Les lampes et les appareils du presbytère sont la propriété de Mr le curé .

Nouvelle peinture de l'église en 1928 et travaux successifs

Le 1.7.1928 , le CF demande à faire réparer la tour et les toitures de l'église et du presbytère . De plus , il faudra repeindre les murs intérieurs de l'église . Ce dernier travail serait payé par les paroissiens .

C'est Monsieur Hargi , de Liège , qui renouvelle la peinture de l'église .
Le coût des travaux se monte à 3300 frs .
Les portes et les bancs sont remis en vernis .

Le 6.6.1930 , il faut refaire les peintures aux boiseries extérieures de l'église , de la tour et des corniches . Il est décidé d'accepter le devis de 1000 frs .
Il faudra aussi remplacer le poêle de l'église : le type de poêle sera laissé au choix du curé .

Le 5.4.1931 , des réparations sont à faire au niveau du pavement de la sacristie , affaissé et pourri . Il faut aussi réparer la barrière d'entrée du presbytère .

Le 3.1.1932 , il est décidé de faire procéder au badigeonnage des murs extérieurs du presbytère .

Le 6.10.1935 , le prix de la pose de trottoirs devant l'église est inabordable : on utilisera du béton . Le mur devant l'église doit être réparé .

Le 6.1.1936 , le projet de trottoirs prévoit une base de ciment , recouverte de pavés de ciment .
Le 5.7.1936 , le coût des trottoirs est estimé à 2860 frs . Il faudrait les commencer le plus rapidement possible .

Le 4.10.1936 , les trottoirs sont terminés et les travaux au mur aussi ; coût : 3093,30 frs .

Le 3.1.1937 , il est demandé de faire des travaux à la tour pour 1000 frs , ainsi que de placer une 3^e porte à l'intérieur de l'église , de chaque côté du fonds , à cause du froid . Rien n'est décidé .

Le 3.10.1937 , les réparations aux fenêtres et à la toiture du presbytère deviennent urgentes , ainsi que la pose de couleur sur les portes et fenêtres . Les firmes Deby , Blistin et Frambach remettent des devis : Frambach (1028 frs) , Blistin (745 frs) et Deby (200 frs) . Les devis sont acceptés .

Le 7.1.1940 , la réfection des toitures de l'église et du presbytère est décidée . Il faudrait les réaliser le plus tôt possible .

Le 6.4.1941 , un don anonyme de 10.000 frs est reçu par le CF pour une nouvelle peinture de l'église . Ce montant sera placé .

Le 5.10.1941 , la firme Frambach vient réfectionner le fonds des corniches de la sacristie ouest , pour 600 frs .

Le 4.1.1942 , la réfection totale de la tour de l'église est jugée trop onéreuse et pas encore très urgente . Les prix seront certainement moins chers après la fin de la guerre .

Le 4.10.1942 , le recouvrement du faîtage de l'église est réalisé par Mr Frambach .

Le 7.4.1946 , l'annexe du presbytère a besoin d'une solide réfection . Le remplacement du chenal est réalisé en urgence . Un dossier pour le remplacement du toit est ouvert . En losanges d'éternit , il coûterait 12.000 frs ; en grandes éternit ondulées , ce serait 10.500 frs ; en torchettes et lettres , 5000 à 6000 frs . On attend .

La tour de l'église doit être réparée : une lettre est envoyée au collège des Bourgmestre et échevins . Le 6.10.1946 , le cahier des charges est accepté par le Conseil Communal .

Les adjudications seront lancées pour accélérer le dossier .

Nouveau tabernacle en 1947

Un tabernacle coffre-fort doit être installé à l'église , pour garantir la sécurité des Saintes Espèces . Un devis est remis pour 7760 frs par la firme Pirotte .

Il est placé le 30.3.1947 par la firme Emile Pirotte de Liège , pour un coût de 8.157,50 frs , récoltés lors de collectes dans la paroisse .

L'horloge du clocher en 1947

Le 30.3.1947 , le nouveau cadran de l'horloge est placé sur l'horloge enfin réparée . Il a été émaillé par François Vervier et transporté gratuitement par Guillaume Weerts .

La réparation de l'horloge ou son remplacement est envisagé le 3.1.1960 . Un crédit spécial sera demandé à la Commune .

Une demande pour que la nouvelle horloge soit électrifiée est faite le 2.4.1961 .

L'accord est donné le 6.10.1963 et les travaux commencent . Ils seront terminés le 1.12.1963 .

La Stèle aux morts de 1940-1945

Le 15.5.1949, la stèle aux morts de la guerre 1940-1945 est inaugurée et bénie par Mr le curé .

Nouvelle peinture de l'église 1949

Le 16.8.1949 , les travaux de la nouvelle peinture de l'église commencent . Ils ont été confiés à Mr René Pennartz qui en a réalisé le projet . C'est la firme de Mr Fernand Delleuse de Vivegnis qui en assure l'exécution . Les travaux sont terminés pour Noël .

Le maître autel est modernisé , et la grande croix de mission de 1852 y est apposée . Le tabernacle est conservé avec ses deux angelots sculptés en chêne . On place les deux grands anges en terre cuite avec leurs ailes qui ont été retrouvées derrière l'autel .

Les carreaux blancs du chœur sont remplacés dans les fenêtres semi-circulaires , par du verre cathédrale au ton chaud et doré . Le chemin de croix est sorti de ses cadres et incorporé dans la peinture . Le coût de la peinture se monte à 109.635 frs . Fin 1949 , les collectes ont rapporté 75.000 frs .

Une dernière collecte pour les travaux et la peinture rapportera 139.039 frs le 14.1.1951 .

Le 5.10.1958 , le CF constate que la peinture s'écaille déjà au niveau du chœur . Il faut restaurer les dégâts .

Luminaires électriques pour les statues en 1950

La statue du Sacré Cœur de Jésus et celle du Sacré Cœur de Marie sont ornées d'un nouveau luminaire électrique . L'ancien est placé à la statue de Ste Thérèse .
Le coût en est de 4600 frs .

La Statue de Notre Dame de Banneux en 1952

Le 29.5.1952 , la statue de Notre Dame de Banneux arrive à Cheratte .

Elle est passée par toutes les paroisses du doyenné de Visé . Placée sur un char très orné , elle traverse les rues du village du nord au sud . Les rues sont pavoisées de fleurs et d'arcs de triomphe . Les bordures des trottoirs sont peintes en bleu et blanc . Une grand messe est chantée par Mgr van Zuylen , évêque coadjuteur de Liège . 3500 personnes y participent .

La statue est placée dans un joli enclos derrière l'église .

Le 30.5 , un salut solennel est chanté par Mr le doyen Péters à ce nouveau monument .

La maçonnerie a été réalisée par Mr Germeau , entrepreneur maçon , pour la somme de 13.500 frs . La barrière en fer forgé a été réalisée par Mr Gérard Gérard .

Suite des travaux (1953 – 1986)

Le 4.10.1953 , les travaux de réparation du toit du presbytère sont estimés à 60.000 frs . Un subside extraordinaire sera demandé . Le 4.4.1954 , la demande est acceptée par le Conseil Communal . Le dossier traîne chez le Gouvernement .

Le 1.4.1956 , il ,est accepté par les Travaux Publics . L'argent cde la Commune sera versé sur le compte chèque de la FE , ce qui permet de payer les dépenses ordinaires en attendant la subvention des comptes 55 et 56 .

Le 7.10.1956 , le dossier est toujours aux Travaux Publics . Des réparations provisoires sont envisagées : on écrira à la commune .

Le 9.7.1955 , l'asphaltage de la cour de l'église est prévue , ainsi que la construction d'une remise en blocs de béton et toit ce tôles pour ranger le matériel de la Fancy Fair .

Le 5.1.1958 , le dossier des toitures n'est pas encore finalisé . Une lettre sera envoyée au bourgmestre . Un large tour d'horizon est fait sur les travaux à réaliser , à l'église et au presbytère . Il est décidé de placer une barrière dans la cour arrière , pour éviter que la curé soit ouverte au tout venant .

Le 5.10.1958 , toujours pas d'avancée pour le dossier des toitures .

Il est décidé d'acheter des nouvelles chaises pour l'église . Le 5.4.1959 , 50 chaises d'occasion sont rachetées au curé de Barchon au prix de 50 frs/pièce .

Le 4.10.1959 , toujours rien au niveau des toitures . Un subside est demandé pour permettre la reliaison de la sacristie de gauche , qui se détache de l'église .

Le 3.7.1960 , la soumission publique pour les travaux des toitures du presbytère , proposée par la firme Smeets de Liège , est de 81.602 frs . Le 1.1.1961 , il y a 10% de hausse sur le devis de juin dernier , le délai des 90 jours étant écoulés . La Commune paiera pour éviter les retards . Les travaux pourront commencer en février . Le 5 .3.1961 , les travaux sont terminés , grâce au beau temps . Les plafonds de la cage d'escalier et de la grande chambre seront réalisés plus tard et portés au budget 1962 .

Le 1.7.1962 , la CF constate des chutes d'ardoises au toit de l'église . Une demande de devis de réparation est faite à la firme Herzet de Liège . Le 24.9.1962 , le CF accepte le devis de la

firme Herzet pour 33.480 frs , plus 15000 frs d'ardoises et 6% de taxes . Une modification du budget sera demandée . Le 1.12.1963 , les travaux sont acceptés .

Le 24.9.1962 , la reconstruction du mur du presbytère le long de la rue Joseph Lhoest , déjà demandée à la commune , et pour laquelle un devis a été remis par la firme Germeau de Cheratte , est postposée , la commune voulant faire réaliser les travaux par les ouvriers communaux . Une nouvelle demande sera faite à la commune pour une reconstruction partielle ou totale , ainsi que pour réaliser le pavement des trottoirs de la rue J. Lhoest jusqu'à la statue de la Vierge .

A l'occasion de la réparation du mur de la rue J.Lhoest , la commune fera un trottoir sur une bande de terrain de 2 m de large à prendre sur le terrain du presbytère . Le CF , le 15.1.1964 , refuse et ne donnera son accord que pour 1,50m à partir du mur en blocs .

Le 5.4.1964 , la firme Smeets à Liège est contactée pour refaire la toiture de la sacristie . Un projet d'installation de chauffage central est étudié . Le firme Bergmans de Liège est contactée .

Le 7.9.1964, la décision d'installer le chauffage central est prise . Le devis est de 106.000 frs . La firme François Scaillet de Cheratte haut installera les appareils et la firme Germeau de Cheratte bas réalisera la cheminée . Le financement est assuré par les fonds de l'expropriation des terres de Vivegnis .

La chaudière provient de l'école Notre Dame, l'école ayant acheté une plus grosse chaudière . Le feu est mis pour la Toussaint 1964 .

Les corniches de l'église sont renouvelées , ainsi que les abats-sons , par la firme Herzet de Liège en octobre 1965 , pour la somme de 49.450 frs .

Le 5.4.1970 , il est décidé de réparer le toit de l'église pour l'an prochain . Un budget de 78.000 frs sera prévu .

Une demande est faite pour la pose du chauffage central au presbytère . La réparation de la tour : ardoises , zincs , boiseries , coq et croix à repeindre , est à prévoir . Des remises de prix seront recherchées .

Le 9.12.1970 , le chauffage central au presbytère est décidé . La firme Magnée de Cheratte haut (installation Dia Therm brûleur Man) se voit confier le travail pour la somme de 167.653 frs . Ce poste , qui se monte à 191.125 frs devra être réparti sur les années 71 et 72 , selon décision du Conseil Communal . Le Commune impose le choix de la firme Gémina pour la somme de 145.853 frs .

Le 9.12.1970 , l'entretien de la tour de l'église est confiée à la firme Doome d'Aubel pour 84.383 frs .

Une demande d'approbation de ces choix sera faite aux autorités compétentes .

La Députation Permanente demande au CF de lui faire connaître ses moyens financiers pour les travaux de restauration de la tour . Le CF répond qu'il n'a pas de moyens propres pour effectuer ce travail et demande aux instances officielles de prendre en charge les frais pour la tour : 307.408 frs . L'urgence des travaux est reconnu par l'Inspection provinciale des bâtiments .

Le 7.1.1973 , des travaux de menuiserie sont effectués à l'église , au presbytère et à la sacristie par la firme Demarche de Barchon .

Un dossier de renouvellement des peintures à l'église et de restauration des orgues est envisagé . Une demande sera faite pour utiliser le Fonds de Réserve communal .

Le 3.3.1974 , le mur le long de la rue de Visé est en mauvais état .

Le 19.2.1975 , suite à la défection de la chaudière de l'église , le CF demande à la remplacer par une chaudière à gaz . Plusieurs devis sont demandés pour une chaudière gaz 100.000 calories , ramonage de la cheminée et enlèvement de l'ancienne chaudière à charbon . Une modification budgétaire est envoyée à la Commune pour un montant de 30.000 frs , le CF payant 50.000 frs sur ce qui reste au compte . Un devis est aussi demandé à l'ALG pour le raccordement . Les soumissions seront ouvertes le 6 avril .

Les soumissions portent sur 82.000 frs à 96.000 frs . Le raccordement au gaz coûtera 31.480 frs .

La Commune demande , le 12.5.1975 , une nouvelle soumission pour une chaudière au mazout . Le CF fait un appel pour une chaudière tous combustibles et une citerne .

Le 23.6.1975 , les soumissions se montent à 91.944 frs plus 14% de TVA . C'est la firme Gaillard qui l'emporte .

Le 23.6.1975 , le mur de clôture du presbytère , renversé par un camion hollandais , devra être réparé . La porte d'entrée de l'église et les barrières ont besoin de couleur .

Un coffre fort pour remiser les vases sacrés est obligatoire selon les instructions de l'évêché . Il faudra envisager l'achat .

Le 2.10.1977 , l'achat d'une nouvelle amplification est décidée . Le coût sera réparti sur 77 et 78 . De même , les travaux de peinture des corniches de l'église et de la sacristie sera confié à la firme Thys et portée sur deux exercices .

Le 1.10.1978 , les réparations aux corniches de l'église et leur peinture demandent plus de travail que prévu . Une demande sera envoyées aux diverses autorités .

La partie de corniche du pignon nord n'a pas été repeinte . Mr Thys sera prié de terminer son travail .

Le 11.6.1980 , le CF envisage de réparer certains châssis de fenêtres au presbytère : la firme Demarche de Barchon sera contactée . L'achat d'une armoire métallique pour la documentation du CF est aussi envisagé .

Le 1.10.1980 , les devis et délais d'exécutions seront demandés pour divers travaux de menuiserie .

Le mur d'enceinte de l'église et du presbytère menace ruines . Question sera posée à la Commune pour savoir qui doit le faire réparer , le CF ou la Commune ?

L'achat d'une tondeuse pour les pelouses est décidé .

Le plombier zingueur sera contacté pour vérifier l'état des toitures à l'église .

Le garage du presbytère doit aussi être réparé . On verra lors d'un prochain budget .

Le 12.1.1984 , les divers travaux restant en suspens sont répertoriés et examinés .

Le 24.2.1984 , le 3^e Circuit de Travail accorde à la FE un travailleur manuel à mi-temps et une animatrice à temps plein , pour des travaux de secrétariat et l'aide au 3^e âge . Le travailleur manuel va s'attacher à démonter les anciens locaux et commencer la construction d'un nouveau local , sur des plans de l'architecte Lejeune .

Le point est fait sur les divers travaux à faire .

Le 3.6.1985 , la réfection du chauffage du presbytère est décidée . Les éléments défectueux seront réparés par l'ouvrier TCT , Mr Rouyr . Seul le matériel devra être acheté . Le vase d'expansion du chauffage de l'église sera aussi remplacé .

Des offres seront demandées pour remplacer la pierre de taille devant l'église , ainsi que des pavés de l'église .

Le 6.4.1986 , un nouveau vinyl est placé par Mr Rouyr dans la sacristie .

La firme Haesen sera contactée pour vérifier l'état des corniches de l'église et du presbytère .

La même firme est demandée pour terminer les travaux de construction des bâtiments commencés par Mr Rouyr , le garage du presbytère , l'atelier et le mur d'enceinte de la rue de Visé . La porte du garage est à commander .

Le 3.7.1986 , le CF décide de restaurer la sacristie ouest . Mr Rouyr s'en occupera : gyproc et fissures à reboucher .

La restauration du bâtiment annexe (ancienne école) est presque terminée , grâce à Mr Rouyr . Un nouveau toit a été posé par la firme Demarche , récupéré sur le bâtiment en planches , démolit . La façade a été démontée , des nouvelles fenêtres de récupération , ainsi qu'une large porte , ont été placées par Mr Rouyr . La restauration intérieure de ce bâtiment est en voie de finition .

Deux nouveaux extincteurs sont achetés .

Le garage et l'atelier sont assurés par le CF .